67+68 Alsace
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

FICHE DE POSTE
Directeur/directrice du CAUE d'Alsace

Contexte :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur l'ensemble du périmètre de la collectivité européenne d'Alsace, soit les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il développe l'information, la sensibilité des publics et l'esprit de participation du public dans ces domaines.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 18 salariés.

Son activité consiste à :

- Accompagner les collectivités sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.
- Former les élus, les acteurs du cadre de vie et les partenaires professionnels sur l'ensemble des domaines liés au ménagement du territoire.
- Conseiller les particuliers qui souhaitent réhabiliter ou construire.
- Informer et sensibiliser pour développer une culture et une pédagogie de la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

Référent hiérarchique et fonctionnel	Le Président du CAUE d'Alsace et les organes décisionnels (conseil d'administration et assemblée générale)
Liens hiérarchiques	Tous les salariés.
Lieu de travail	Antenne de Strasbourg et Colmar
Intitulé du poste	**Directeur/trice général/e de l'association**
Activités	**Il/elle pilote et coordonne l'ensemble des missions du CAUE Alsace.** **Il/elle assure l'encadrement des salariés et veille à la gestion des ressources humaines en lien avec les capacités budgétaires.** **Il/elle concourt à la mise en œuvre des actions décidées par les instances statutaires. Il/elle propose le déploiement et la déclinaison d'actions stratégiques en lien avec les partenaires sur le territoire Alsace.** **Il/elle est responsable de la bonne exécution budgétaire, de son suivi et des projections possibles en lien avec les administrateurs et le Président.** **Il/elle veille à l'harmonisation des pratiques et la montée en compétence de l'équipe.** **Il/elle est en dialogue constant avec le Président du CAUE et rend compte aux administrateurs.** **Relation avec les partenaires extérieurs :** • Représenter l'association auprès des financeurs, contributeurs, adhérents, élus, représentants institutionnels, représentants de l'État, administrateurs, fédération nationale et le réseau des CAUE. • Assurer le rayonnement du CAUE Alsace auprès de tous les publics et partenaires. • Faciliter les partenariats avec les structures publiques, parapubliques professionnelles et associatives concernées par les domaines d'action de l'association, ainsi qu'auprès des structures privées pour la mise en œuvre opérationnelle de projets. • Faciliter les relations et les actions avec l'ADIL du Bas-Rhin (co-financeur du projet) pour l'activation du rez-de-chaussée de l'immeuble 5 rue Hannong. • Définir un plan de communication permettant de valoriser le CAUE. • Participer et contribuer aux activités du réseau des acteurs de l'ingénierie publique territoriale animé par la CEA. • Impulser des actions innovantes et orienter la communication interne et externe. • Organiser des évènements exceptionnels, propositions de contenus et gestion de l'accueil et des participants (Université d'été des CAUE). • Communiquer auprès des médias. **Assurer un pilotage** • Proposer une stratégie et conduire une politique pour le CAUE Alsace, dans le cadre des missions définies par la loi de 1977 et dans un contexte institutionnel changeant et s'assurer d'une programmation concertée avec le conseil d'administration. **Relation en interne :** La direction est responsable de la sécurité et sûreté du site de Strasbourg. Elle représente le bailleur principal et assure la gestion bâtimentaire sur les travaux d'entretien et d'investissement. Elle représente le maître d'ouvrage public des travaux sur le site de Strasbourg en dehors de ceux commandés par le propriétaire. Elle veille à l'application des conventions d'occupation des locaux en lien avec les autres directions occupantes du site. Elle assure la bonne gestion des locaux du 5 rue Hannong et relations avec les occupants. Elle s'assure de la bonne application des délégations de responsabilités sur le site de Colmar. Elle est en lien avec l'inspection du travail, la Carsat et la médecin du travail pour assurer des conditions de travail de qualité. Elle préside et anime le dialogue social. Elle veille au suivi des documents réglementaires en vigueur (DUERP, notes de services, accords, règlement intérieur…)

	Elle encadre une équipe de 18 salariés et est amené à se déplacer de façon hebdomadaire sur les deux sites (Colmar et Strasbourg). Elle anime une équipe de 5 référents pour faciliter le déploiement des actions et missions inscrites dans le projet stratégique triennal. **Administration générale** • Gestion administrative de l'association. • Organisation des instances statutaires, préparation des contenus en séance des conseils d'administration, assemblée générale, rapport d'activité, projet stratégique pour validation par le Président et administrateurs. • Suivi et accompagnement des ressources humaines • Définition de plan de formation • Consolidation des processus administratifs • Suivi des actions en lien avec les compétences disponibles • Vérification de la bonne gestion et utilisation de l'argent public • Suivi des contrats de travail, entretiens professionnels, éléments de paie, contentieux. • Relation avec les conseils comptable, commissaire aux comptes et juridique de l'association • Mise en place d'accords, notes pour le bon fonctionnement de l'association • Mise en application la convention collective • S'assurer de la bonne gestion des congés, absences, maladies, récupération d'heures • Application du cadre législatif applicable (droit privé). • Organisation des entretiens professionnels et individuels. **Coordination financière** En lien avec l'experte comptable et le commissaire aux comptes de l'association, la direction s'assure de la bonne exécution budgétaire et propose un budget pour l'année n+1. Elle anime la commission budget en lien avec les administrateurs. Elle vérifie les éléments de paie et d'évolution salariale en application avec la convention collective en vigueur. Elle est la seule personne à exécuter l'ensemble des recettes et dépenses de l'association. La direction recherche des financements extérieurs par le biais de subventions auprès de partenaires. **Mettre en place des outils de suivi et veille pour la santé et sécurité des salariés** - Élaborer un règlement intérieur, notes et accords d'entreprise - Former les salariés aux règles de sécurité - Suivi et gestion bâtimentaire - Conforter le dialogue social, l'animer et proposer les améliorations. **Animer et coordonner une équipe pluridisciplinaire :** - Coordonner une équipe pluridisciplinaire, l'organiser et l'animer. - Suivre et évaluer les réalisations des actions au regard des objectifs, - Accompagner les changements, identifier les compétences, prévoir des plans de formation. - S'assurer que les compétences sont en adéquation avec les évolutions des demandes des publics du CAUE. - Représenter le CAUE auprès des médias et discours institutionnels - Définir les objectifs d'une programmation annuelle évènementielle.
Relations fonctionnelles	• Intervient au sein de l'équipe constituée de 19 salariés et du Président • Relations avec l'ensemble des partenaires concernés par les activités qui lui sont attribuées.
Compétences requises	**Savoir-faire :** • Compétences managériales avérées • Très bonnes connaissances juridiques et budgétaires • Sens de l'analyse des situations et des enjeux • Capacité d'organisation, de planification et de coordination

	• Capacité à travailler en réseau • Capacité d'expertise, d'analyse et de synthèse • Connaissance en gestion des associations • Culture et connaissances actualisées du cadre de vie • Capacités d'animation (actions de formation, réunions de concertation, ...) • Connaissance des acteurs/partenaires du territoire et des partenaires institutionnels • Intérêt pour les enjeux spécifiques de l'aménagement du territoire • Connaissance des règles d'hygiènes et de sécurité sur le lieu de travail et en milieu professionnel • Sens de l'expression rédactionnelle et orale • Maîtrise des outils informatiques de base du métier • Compétences en marchés publics • Compétences en maîtrise d'ouvrage publique **Savoir être** • Sens de la pédagogie • Aptitude relationnelle en interne comme en externe • Rigueur • Initiative, force de proposition et de conviction • Capacité à fédérer • Réactivité et esprit d'initiative • Respect des délais • Autonomie et aptitude au travail en équipe • Sens de l'intérêt général • Sens du devoir de réserve et de la confidentialité • Disponibilité et sens du positionnement • Capacité à résister à de nombreuses sollicitations • Capacité à hiérarchiser et prioriser les enjeux
Diplôme ou expérience recommandé	Architecte DPLG ou paysagiste concepteur ou urbaniste. Une expérience avérée en direction de structures analogues travaillant sur les thématiques AUE serait appréciée.
Divers	Permis B impératif

- Date de mise à jour : 18/11/26

Les candidatures avec prétentions sont à envoyer avant le 15 décembre 2026 minuit, le cachet de la poste faisant foi, à :

M. Etienne Wolf, Président du CAUE d'Alsace

5 rue Hannong

BP 80 109

67 003 STRASBOURG cedex